

3e Forum Formation-Emploi des Sourds de Belgique

Les 5 et 6 mai 2001
De 10h00 à 18h00



Auberge de Jeunesse Georges Simenon
2 rue Georges Simenon
4020 Liège

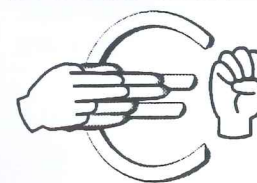
Sournal

Journal de la FFSB

Avril / Mai / Juin 2001

Belgique - Belgie
P.P.
1070 Bruxelles
1/9390

Numéro 70



Nouveauté :
Informations sur l'€uro

Page 12



Dossier
**Section surdité au sein
du Planning Familial de
Watermael-Boitsfort**

**Niouzz en Langue des
signes : positif ou négatif ?**

Page 7

**Forum Formation-
Emploi :**
Interview et
programme



Page 8

Deuil dans l'équipe
« Tu vois ce que je
veux dire »



Page 23



Chères lectrices, chers lecteurs,

On aime ou on n'aime pas le titre « Sournal », les avis divergent. Aucune création humaine n'échappe au feu des critiques. Nous avons expliqué la signification de ce nouveau titre dans « le mot de la rédaction » du numéro 69.

Suite à la page 3

Editeur responsable : Martine FRAITURE - Rue Van Eyck, 11 A / 4 - 1050 Bruxelles

FFSB
FEDERATION FRANCOPHONE
DES SOURDS DE BELGIQUE

Sommaire

Le mot de la rédaction	1
Les nouvelles de la FFSB	3
Dossier	4
<i>Planning Familial de Watermael-Boitsfort</i>	
Art dramatique	6
<i>Un « théâtre-vérité »</i>	
Télévision:	7
<i>Niouzz en Langues des Signes : positif ou négatif?</i>	
Forum Formation-Emploi	8
<i>Rendez-vous les 5 et 6 mai 2001</i>	
Gazette	10
Nouveau service à la FFSB : Aides techniques	11
Petit coin de l'Euro	12
Mots croisés du CFLS	13
Volet Social	14
<i>Avantages sociaux et fiscaux liés à une reconnaissance de handicap par le Ministère des Affaires Sociales</i>	
Réaction de nos lecteurs	15
Échos	15
Nouvelles de Télécontact	15
Infos culturelles	16
Annonces / Courrier	18
Agenda des associations affiliées	18
Culte	23
Un ami nous quitte : Alex Basselet	23

Abonnements

Le Comité de Rédaction vous remercie du soutien que vous voudrez bien lui apporter en vous abonnant et en versant la somme correspondante au compte de *Sournal*:
068-2030854-89

350 BEF (8,68 €) pour l'abonnement d'un an
500 BEF (12,39 €) ou plus comme membre d'honneur
550 BEF (13,63 €) pour l'étranger

Articles et réactions de nos lecteurs

N'oubliez pas d'envoyer vos articles et/ou réactions avant le **25 mai 2001** à Sournal, FFSB, rue Van Eyck 11A / 4 1050 Bruxelles

Nous tenons à ce que les articles soient bien rédigés.

LE CONTENU ET LE TON DES ARTICLES / RÉACTIONS N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS!

Pour soutenir la FFSB

Vous bénéficierez de l'immunité fiscale pour tout don supérieur ou égal à 1000 BEF (24,79 €). Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilité de continuer le combat mené depuis tant d'années.

Notre compte est: **310-0266448-75**

Merci de ne pas nous oublier

 <p>Trimestriel d'éducation permanente édité par la FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES SOURDS DE BELGIQUE Rue Van Eyck, 11A / 4 à 1050 Bruxelles - Belgique Fax: 02 644 68 44 Tél./Minitel: 02 644 69 01 Email : infos@ffsb.be Site web : www.ffsb.be</p>	<p><u>Comité de Rédaction</u> Brigitte BENNERT Thomas BRUNEAU Alfred FIEVET Martine FRAITURE Christelle BALARD <u>Editrice responsable</u> Martine FRAITURE</p>	<p><u>Traduction de la presse étrangère</u> Erna KRÜGER <u>Mise en page</u> Thomas BRUNEAU Paul CORTVRIEND</p>
--	---	--

(suite de la page de couverture)

Certains lecteurs, cependant, sont ravis du changement : un visage « plus magazine » de ce qui était en fait un « bulletin ». Cela faisait longtemps qu'ils attendaient cette rénovation. Ils nous ont conseillé de ne pas diminuer la grandeur des caractères au-delà d'un certain seuil, ce dont nous tenons déjà compte dans ce numéro.

Certaines questions demeurent. Que pensez-vous réellement de *Sournal* ? Êtes-vous intéressés par les sujets abordés ? Qu'espérez-vous retrouver comme types d'informations ?

Les entendants qualifient poétiquement les sourds comme des humains plongés dans le monde du silence. Ils n'insinuent en aucune façon qu'ils

sont « murés dans le silence » ; un peu à la manière d'un autiste. *Sournal*, en tant que porte-parole de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, veille à rester un organe d'expression de toute personne concernée par la surdité. Celles-ci sont donc vivement invitées à réagir (en bien ou en mal) pour tel ou tel article, à partager leurs réflexions sur des sujets de société, de faire connaître des initiatives éducatives, culturelles ou sportives. Car nous sommes conscients que la pérennité de *Sournal* dépendra non seulement du travail de l'équipe rédactionnelle mais aussi en grande partie des lecteurs. Alors, pour vous faire entendre, faites-nous signe !

Thomas BRUNEAU



Les nouvelles de la FFSB

L'année 2001 a été déclarée « l'année européenne des langues » par l'Union Européenne. Sur les conseils de l'EUD (Union Européenne des Sourds), la FFSB a entamé les démarches pour que la Langue des Signes figure dans la liste au même titre que toutes les autres langues. Ce fut accepté. Le 6 mars dernier, la Communauté française a invité la FFSB et le CFLS pour l'ouverture de l'année européenne des langues en Belgique francophone dans le somptueux Palais des Académies à Bruxelles. A cette occasion, on a présenté le lauréat belge d'une subvention européenne, Alpha Signes, pour son projet « Oser lire avec la Langue des Signes ».

Ce serait formidable que la Langue des Signes soit reconnue à la fin de cette année. Mais je vois déjà les remarques de ceux, beaucoup plus nombreux, qui n'acceptent pas du tout ou difficilement la langue des signes, soit par refus de leur propre surdité, soit par crainte d'être assimilé à une communauté qu'on décrit (bien que de moins en moins) comme inférieure.

Que craignent vraiment les malentendants ? Les Sourds n'iront certainement pas les bâillonner pour les obliger à signer. Comme au temps où on leur attachait les

mains pour les obliger à parler avec les conséquences souvent désastreuses que l'on sait. De plus, nous constatons que de plus en plus de malentendants optent pour la langue des signes en complément de l'oral.

Qu'apporte, avant tout, la reconnaissance de la Langue des Signes ? Surtout la reconnaissance de l'existence de la personne sourde et, bien sûr, de la personne malentendante. « Ce n'est pas la même chose », diriez-vous ? Que si ! Car - réfléchissez bien - les Sourds comme les Malentendants non signants rencontrent exactement les mêmes problèmes d'accessibilité aux informations, surtout à la télévision.

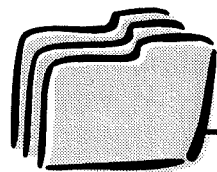
A propos de la télévision, la RTBF, en tant que chaîne de service public, doit être accessible à tous les publics. Ce n'est toujours pas (ou peu) le cas. Nous sommes même à la traîne au niveau européen. Niouzz, le journal des enfants, dont la traduction gestuelle ne passe qu'à la 4^e et dernière rediffusion le lendemain à 11h00, heure où les enfants sourds sont à l'école ! Pour les sous-titrages par TXT (777), quand c'est hebdomadaire, ce ne l'est qu'une fois sur deux, même pour l'émission préférée selon le sondage que

nous avons réalisé en 1998. Une petite équipe de deux équivalents temps plein se charge du sous-titrage. Très insuffisant quand on pense qu'il faut 20 heures de travail pour 30 minutes d'émission.

A la décharge, la RTBF dispose d'un budget global (Télévision et Radio) équivalent au budget du seul journal sur FR 2. Prochainement, un nouveau contrat de gestion sera signé entre la RTBF et la Communauté française. Nous pouvons espérer qu'une clause imposera un certain nombre d'heures d'émissions sous-titrées ou en langue des signes. Il va de soi que cette clause devrait être accompagnée d'une subvention conséquente qui, actuellement, est éparpillée un peu partout pour des projets qui ne profitent qu'à un petit nombre et non pas à tous !

Pour cela, nous lançons un appel pour que toutes les associations de et pour sourds se serrent davantage les coudes (à ce propos, la FFSB est heureuse d'accueillir deux nouvelles associations, ce qui porte le nombre à 21 affiliées) pour des revendications plus homogènes et dont bénéficieraient tous les Sourds et Malentendants.

Martine



Un service familial pour les sourds

Depuis septembre 2000, le Planning familial de Watermael-Boitsfort (Bruxelles) a créé une Section Surdité en son sein. Il ouvre ainsi davantage ses portes aux personnes sourdes et malentendantes. Jusqu'à preuve du contraire, ce serait une première dans la partie francophone de Belgique.

Dimitri VAN WEYENBERGH affiche un optimisme contagieux. Sa surdité ne l'empêche de travailler dans les meilleures conditions. Ses collègues, qui sont tous entendants, lui délèguent sans crainte le travail juridique. En effet, Dimitri est licencié en sciences politiques à l'UCL (Université Catholique de Louvain). Ses études comprenaient deux années en droit.

Le bureau de Dimitri se situe dans un quartier paisible où les âmes troublées peuvent trouver un certain calme. C'est une maison qu'on pourrait qualifier de "familiale" et qui bénéficie d'un beau jardin. On évite ainsi la froideur typiquement clinique. Aux deux étages, chaque pièce remplit un rôle bien spécifique : une salle pour l'animation des jeunes à propos de la sexualité (information et prévention), une pour les discussions psychologiques, une pour les litiges juridiques de toutes sortes, deux cabinets de consultation (généraliste ou gynécologique) qui permettent les interruptions volontaires de grossesse et une salle pour la kinésithérapie pré et postnatale.

La Section Surdité n'est nullement une association séparée. Il s'agit d'un service que le Planning familial de Watermael-Boitsfort s'engage à fournir. C'est une garantie donnée à toute personne sourde ou malentendante que son cas sera bien considéré et pris en charge. Selon cette op-

tique, Dimitri VANWEYENBERGH se fera un plaisir de servir d'intermédiaire en Langue des Signes : une interface humaine qui facilite les échanges entre sourds et entendants sur des questions on ne peut plus épineuses et qui, a fortiori, demandent le secret professionnel absolu.

"Les personnes pensent souvent que le Planning familial ne traite que de l'avortement : c'est faux !" déclare Dimitri. "Nous remplissons aussi le rôle d'information et nous avons constitué

une bibliothèque à cet effet. De plus, le service juridique peut donner des conseils ou expliquer par exemple les droits du travailleur par rapport à son employeur, la procédure de divorce, etc."

Il n'en reste pas moins que le Planning familial de Watermael-Boitsfort conserve sa vocation sociale. Plus précisément, si les assistants constatent que la personne a très peu de moyens, ils ne lui demandent pas de participer aux frais.

Tout comme c'est le cas au Canada, aux États-Unis..., nous pouvons espérer que les services médicaux et sociaux en général deviendront plus accessibles aux sourds. Il faut que ces derniers montrent qu'ils existent et communiquent dans leur langue particulière : la Langue des Signes. Les autorités devront tôt ou tard examiner très sérieusement la question d'officialiser la Langue des Signes Francophone de Belgique (LSFB).

Thomas BRUNEAU

Planning familial de Watermael-Boitsfort
Avenue Léopold Wiener, 64 à 1170 Bruxelles
Fax : 02 673 67 20 Tél. : 02 673 39 34



« Les personnes pensent souvent que le Planning familial ne traite que de l'avortement : c'est faux ! »

Petit clin d'œil sur les Plannings familiaux

Tout a commencé en mai 68. De cette année-là, de ce mois-là, certains retiennent les pavés que lançait la jeunesse militante en signe de protestation. D'autres retiennent le commencement de la libération sexuelle, pour le pire et le meilleur. Des plannings familiaux commencèrent à fleurir un peu partout même sortirent de la clandestinité.

Des femmes récemment enceintes ne devaient plus attendre un car en partance pour les Pays-Bas.

Marc ABRAMOVICZ, psychologue à l'ULB (Université Libre de Bruxelles), donne alors une formation sur les problèmes familiaux et sur l'avortement. Deux femmes habitant Watermael-Boitsfort, Raymonde MERCENIER et

Françoise LECOCQ, sont ainsi formées et décident de créer un Planning familial dans leur commune bruxelloise, ce Planning familial où est créé récemment la Section Surdité.

Quand on dit que tout a commencé en mai 68, cette année-là, ce mois-là...

Thomas BRUNEAU

Ce fléau qu'est l'IGNORANCE

Depuis toujours, on a trop souvent tendance à penser que les sourds ont des problèmes spécifiques. Or, au Planning familial de Watermael-Boitsfort, la première chose que l'on constate est que si les sourds ont des difficultés ou des questions sur des sujets tels que la contraception, la sexualité, l'avortement, certains aspects juridiques... les entendants aussi ! De temps en temps, il est rassurant de s'apercevoir qu'il n'y a pas deux mondes, deux sortes de difficultés et donc deux types de structures.

Grâce à la Section Surdité, l'information devient plus accessible. Car la désinformation est bien souvent la source des problèmes. Dimitri déclare : "Les jeunes que je rencontre ont des questions que se posent aussi de jeunes entendants. Mais la différence est que les entendants ont plus vite et plus tôt accès à l'information via la radio, la télévision, les journaux, les parents, l'école et les copains. Les sourds reçoivent moins rapidement l'information et sont donc plus sujets à certaines idées fausses." Il est à préciser que ce constat n'est pas discriminatoire et ne sous-entend aucunement que tous les sourds sont dans le même cas.

Dimitri est très clair sur ce point : "Mon travail n'est pas de porter un jugement sur les sourds. Mon travail est d'aider, maintenant et après. Il est important que je réussisse à faire passer l'information, rectifier et mettre un terme aux 'idées fausses'." C'est pourquoi Dimitri in-

tervient en groupe pour des animations ou des débats sur divers sujets comme la drogue, la sexualité, la contraception, la prévention, l'adolescence, la violence... ou en entretien individuel pour des questions un peu plus psychologiques, gynécologiques et juridiques. Il a des contacts avec les associations (Info-Sida, Centre de Santé... par exemple), des écoles, des professionnels de tous horizons (juristes, psychologues, animateurs, éducateurs, etc.) car il n'est pas question de travailler en autarcie. Il insiste d'ailleurs : "La Section Surdité est un service complémentaire de ce que l'on peut trouver déjà comme panel de services proposés au public sourd. Il m'arrive de recevoir des personnes et de les aiguiller ailleurs."

Tenu au secret professionnel, Dimitri ne révélera pas ce qu'il peut "voir ou entendre" au quotidien. Pourtant, il avoue constater parfois des absurdités qu'il faut à tout prix combattre.

Pour ma part et pour conclure, je pense que la Section Surdité est une initiative louable et que par l'accessibilité des informations, la solidarité et l'implication de tous (parents, écoles, associations, politiques, médias) on peut lutter contre ce fléau qu'est l'IGNORANCE.

Christelle BALARD



Un " théâtre-vérité "

Le vendredi 16 mars 2001, la pièce dirigée par Jean-Claude PENCHENAT " Une petite découverte " était brillamment représentée au Centre Temps Choisi de Gilly (Charleroi). Toutes les émotions dont le rire étaient au rendez-vous.

Deux femmes d'âge mûr entrent en scène qui est baignée par une très faible lueur. Elles se font face. La lumière augmente progressivement et, surpris, nous ne voyons plus des femmes mais des écolières avec leurs " gamineries " que les adultes ont abandonné depuis longtemps voire oublié. Dans une cour de récréation, toutes les deux s'amuse à la corde, à la marelle, à se frapper les mains. L'une fait clic clac avec une petite boîte métallique, l'autre voudrait s'en emparer. La communication s'opère par les jeux d'enfance et par le corps. La différence et les préjugés n'existent pas. Quand l'une chante une chanson à sa poupée et que l'autre signe une histoire à la sienne, c'est à ce moment-là que nous identifions sans ambiguïté la sourde (Chantal LIENNEL) et l'entendante (Geneviève REY-PENCHENAT).

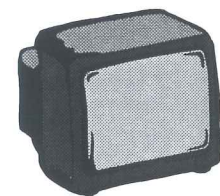
Nous quittons alors le monde imaginaire des enfants pour retrouver une réalité qui s'avère parfois impitoyable. Défilent devant nos yeux des scènes de la vie si familières aux sourds. Une institutrice veut à tout prix faire parler l'enfant sourde et use parfois d'outils " médicaux ". Excédée par ses faibles progrès en parole, elle lui lance cette phrase assassine : " Si tu n'apprends pas à parler, tu n'entendras jamais ". Bien que présenté avec un certain humour et dans l'art théâtral, cette

anecdote n'est aucunement une fiction : c'est le vécu présenté à la lumière de tous. En effet, à la fin de la représentation, les deux comédiennes révéleront que toute cette pièce est le fruit de recherches et de témoignages recueillis. Nous saisissons que la force de l'histoire réside dans sa véracité : un " théâtre-vérité ".

En grandissant, la jeune fille sourde n'acceptera pas d'être confinée dans une condition d'abrutie ou de débile mentale. Elle impose sa propre identité et sa personnalité. Ayant trouvé péniblement un travail raisonnable, elle fait comprendre à sa patronne qu'elle ne doit pas parler avec une cigarette dans la bouche. Percevant les vibrations émanant de la radio, elle exprime son amour pour la musique dans les déhanchements à damner un saint. Cette femme commence sa nouvelle vie : fini de se cacher, fini la honte d'être sourde.

Le spectacle s'achève en apothéose. La femme sourde, épanouie, rencontre son amie d'enfance, sa compagne de jeux. Le clic clac de la boîte métallique permet de retrouver l'amitié et de faire tomber la frontière entre le Sourd et l'Entendant. L'entendante découvre les rudiments de la langue des signes. Elle apprend à signer " je pleure " et elle ajoute de son propre fond en mimant : " Mes larmes tombent à terre et forment un lac où nagent des poissons ". Même si le sourd est confronté à des situations injustes, l'espoir et l'humour peuvent lui ouvrir des horizons et des paysages plus beaux.

Thomas BRUNEAU



Jeunesse : sondage pour un magazine télévisé

Niouzz en Langue des Signes : positif ou négatif ?

Le vendredi 8 septembre 2000, la RTBF a diffusé NIOUZZ traduit pour la première fois en Langue des Signes. Suite à cette émission destinée aux jeunes sourds, Sournal a glané quelques réactions à son sujet.

Les jeunes sourds peuvent désormais avoir accès à des informations dans leur propre Langue des Signes. À 11h00 (c'est-à-dire la quatrième et dernière diffusion !), les 10 minutes d'actualités de l'émission NIOUZZ sont spécialement préparées pour les enfants sourds. Est-ce que ces derniers lui ont réservé un bon accueil ? Laissons les téléspectateurs répondre.

" L'émission commence à 11h00 alors que je vais à l'école, je préfère 19 h 00 " nous écrit une fille répondant à notre sondage. Il est vrai que l'heure programmée pour NIOUZZ tombe quand les enfants sourds sont sur les bancs d'école et non à la maison. Un père propose alors l'idée de faire passer cette émission en boucle. C'est déjà en œuvre. Pendant les cinq premiers jours de la semaine, cette émission est transmise deux fois sur la Deux (18h00 et 19h10) puis deux fois le lendemain sur la RTBF 1 (9h00 et 11h00). Seulement, il

faut toujours attendre la quatrième et dernière rediffusion à 11h00 pour regarder Niouzz en Langue des Signes ! Pourquoi pas déjà celle de 9h00 ou la deuxième rediffusion ? Y aurait-il une certaine discrimination ?

Une autre jeune téléspectatrice trouve que les 10 minutes consacrées à cette émission sont trop peu. Seulement, peut-on maintenir le même degré d'attention pendant plus de 10 minutes ? On sait par expérience que la concentration, optimale au début, tend à diminuer au fur et à mesure que les minutes s'égrènent. De plus, les écoles pour enfants sourds seraient moins tentées de laisser les élèves visionner cette émission si elle dure plus de 10 minutes. Un institut à Liège écrit : " Une structure a été mise en place à cet effet [regarder NIOUZZ] tout en essayant de ne pas perturber le rythme et l'horaire scolaires (c'est nous qui soulignons). " Une dernière remarque de la part des téléspectateurs semble très légitime : l'absence de sous-titrage. Des parents voudraient le sous-titrage afin que leur enfant progresse bien au niveau du français [lu ou écrit]. Ces mêmes parents ne prônent pas la disparition de la traduction en

Langue des Signes. Au contraire, ils souhaitent que le cadre réservé à l'interprète soit agrandi. Ils aspirent donc à ce que leur progéniture parvienne à maîtriser le bilinguisme parfaitement (Langue des Signes / français).

... il faut toujours attendre la quatrième et dernière rediffusion à 11h00 pour regarder Niouzz en Langue des Signes !

Que conclure ? Malgré ces quelques critiques, personne n'a déclaré ne pas aimer NIOUZZ. Cette émission ainsi traduite en Langue des Signes a été globalement bien perçue par la jeunesse sourde et leurs parents. L'inconvénient majeur est qu'elle est diffusée à une heure où les enfants sourds ne sont pas chez eux. Cela reviendrait à croire que les sourds ont moins droit à l'information que les entendants. Si ce n'est pas le cas, qu'on nous le prouve en mettant un(e) interprète dès la deuxième rediffusion. Peut-être que beaucoup ont oublié que les humains sont tous égaux et qu'il n'y a pas d'exception à cette règle...

Thomas BRUNEAU



ATELIERS DU MONCEAU

Rue de l'Avenir, 75
4460 GRACE-HOLLOGNE

Tel : 04. 239.70.10 - Fax : 04. 239.70.14
E. Mail : alain.klinkenberg @ skynet.be

Les Ateliers du Monceau, première entreprise européenne à pratiquer la Langue des Signes, proposent du travail aux personnes sourdes et malentendantes. Si vous êtes intéressés par ce travail, contactez nous.

ASBL - ETA 197
Réparation de palettes
Fabrication de caisses
Rabotage industriel
Menuiserie - Parquet



Rendez-vous à Liège les 5 et 6 mai 2001

Le Forum Formation-Emploi des Sourds est un de ces événements phares qui rythment, chaque année, la vie des sourds, associations et professionnels.

Pour bien comprendre que sa réussite suppose la rigueur, la motivation, le temps, et ... l'argent, nous sommes allés à la rencontre de Pascale van der Belen, coordinatrice pour la troisième année consécutive de ce forum.

Pascale, cette année, pour la troisième fois, aura lieu le forum emploi et formation pour sourds. Peux-tu m'expliquer comment t'est venue l'idée d'organiser le forum ?

En 1998, je suis allée à Paris au Forum Formation organisé par le GEDA (Groupement d'Etudiants Déficiants Auditifs). Ce forum s'est avéré très intéressant et m'a beaucoup impressionnée. J'ai constaté que plusieurs sourds français possèdent un diplôme d'un bon niveau (haute école ou université) et que beaucoup exercent des métiers qualifiés. J'ai dû changer mes idées plutôt pessimistes concernant les capacités des sourds de Belgique.

Édifiées par ce forum français, mes deux collègues (Muriel BRUNNEVAL et Muriel PREVOT) et moi-même avons décidé de créer un forum semblable en Belgique avec un programme similaire privilégiant les échanges professionnels et les conférences-débats. C'est ainsi que le premier Forum Emploi est né en Belgique les 8 et 9 mai 1999.

Comment travailles-tu et avec qui pour mettre au point ce forum ?

Il est vrai que la préparation du Forum Emploi demande beaucoup de travail et de temps. D'abord, il faut trouver l'argent longtemps à l'avance. Connaissant ainsi les moyens financiers mis à notre disposition, nous choisissons la salle et nous jugeons si nos idées sont réalisables. Ces idées proviennent des réunions tenues avec les associations et services concernés par l'emploi et la formation des sourds. Je suis également aidée par les "deux" Muriel. Elles rassemblent les CV des professionnels sourds et malentendants. Des personnes se proposent comme bénévoles pour la décoration, les stands, les boissons, etc.. Pour moi, il est important de déléguer les responsabilités, car je ne veux pas que le Forum Emploi soit MON forum.

Travailler en partenariat est-il aisé ?

Ce n'est pas facile mais vraiment capital parce que la richesse du forum vient de la variété des idées. Cette diversité permet d'organiser un forum différent chaque année. Il est donc important de savoir écouter.

Comment choisissez-vous les intervenants ? Est-il facile de les convaincre à participer à ce forum ?

Les idées émises influencent le choix des intervenants. Toute l'année, j'ai le projet dans ma tête. Dès que je capte une information ayant un lien avec le forum, je la retiens. Cela me permet d'avoir des pistes quant au choix des intervenants. Cependant, le forum ayant lieu durant le week-end, il est difficile de demander à des professionnels de venir. Consciente de cette difficulté, j'essaie d'entretenir des relations de confiance pour inciter finalement les personnes à être présentes.

Cette année, pour la première fois, le forum se déroulera à Liège. Qu'est-ce qui a motivé ce choix ?

Beaucoup de demandes de personnes pour la recherche d'un travail nous sont parvenues de Liège. De ce fait, nous avons constaté une faiblesse dans cette ville et nous avons l'intention d'y créer un service d'aide à la recherche d'un emploi. C'est principalement cette raison qui a motivé notre choix. Notons encore que Liège se révèle un point stratégique en région wallonne : elle se situe entre Arlon et Namur. De plus, c'est aussi pour nous une façon de remercier la Région wallonne qui a largement contribué au forum de l'an 2000.

Combien de personnes sont-elles venues au forum de l'année dernière ? Penses-tu avoir autant d'affluence pour cette année ?

Je veux rassembler les personnes concernées, qu'il y ait de bons échanges. L'important n'est donc pas de rassembler le plus de visiteurs mais de faire évoluer les choses.

L'année dernière, nous avons eu plus ou moins 250 participants. Je ne cherche pas à attirer les foules, ce n'est pas une JMS n°2 [Journée Mondiale des Sourds qui se déroule chaque 4^e samedi de septembre]. Je veux rassembler les personnes concernées, qu'il y ait de bons échanges. L'important n'est donc pas de rassembler le plus de visiteurs mais de faire évoluer les choses.

Le forum se déroule en deux jours au lieu d'un. Pourquoi ?

Cette année, c'est un petit local et nous avons jugé préférable d'étendre le forum à deux jours pour gagner en profondeur. En effet, l'année passée, les participants étaient frustrés car trop d'activités se déroulaient en même temps.

On remarque que l'organisation d'une telle manifestation demande du tact, de la coordination, du temps et de l'argent. Est-ce productif ?

Je me pose souvent cette question. Je pense pouvoir répondre par l'affirmative sur base de quelques résultats.

Une sourde assistante sociale avait son

stand au forum avec ses CV. Une association cherchait justement une assistante sociale et elle a été engagée.

Un article dans le journal Le Soir [édition du 20 - 22 mars 1999] a parlé de l'intégration des sourds chez Switch On, une entreprise d'imprimerie présente au forum. Le patron de cette société m'a téléphoné pour me dire à quel point il était fier et reconnaissant. Beaucoup d'autres patrons m'ont aussi téléphoné car ils trouvaient cet article très intéressant et souhaitaient suivre son exemple.

Pour la première année du forum, j'ai reçu beaucoup de lettres et de félicitations de parents, de sourds et d'employeurs. Cependant, je ne remarque pas de réponses de jeunes sourds.

Quelles seraient les raisons ?

Les élèves sourds, lorsqu'ils sont ensemble à l'école, se sentent forts puisqu'ils n'ont pas de problèmes de communication entre eux. Ils pensent donc qu'ils n'ont pas besoin d'aide ou d'autres informations pour entrevoir leur avenir professionnel. Une fois sortis du milieu scolaire, les désillusions commencent.

Propos recueillis par Christelle BALARD

Points principaux du programme Forum Formation-Emploi

Samedi 5 mai

Matinée

10.00

Visite des Ateliers du Monceau

Après-midi

13.30

Accompagnement pédagogique : Qui fait quoi ?

15.00

Les formations en informatique accessibles aux sourds

16.00

Les aides techniques pour sourds et malentendants

17.00

Témoignage d'un employeur

Dimanche 6 mai

Matinée

10.00

Échanges entre professionnels sourds

Après-midi

13.00 Stands des associations qui offrent des services au niveau de la formation et de l'emploi des sourds

Lieu du Forum Formation-Emploi :

Auberge de Jeunesse
Georges Simenon
2, rue Georges Simenon
4020 Liège

Renseignements :

Fax: 02 644 68 91
Rue Van Eyck, 11A/bte 4
1050 Bruxelles

**Médecine****Dépistage de la surdité***La Dernière Heure 17 octobre 2000*

Le ministre Gosuin propose un examen des bébés à la naissance et un an plus tard.

Bruxelles. Pas moins de 6% des bébés souffrent dès la naissance de problèmes de surdité. Devant l'absence de dépistage systématique de ce handicap à la naissance, dans tout le pays d'ailleurs, certains enfants ont pu, bien malgré eux, passer entre les mailles du filet. Leurs problèmes de surdité ne seront peut-être remarqués que trop tardivement au début de leur scolarisation avec tous les retards psychologiques qu'ils impliquent forcément.

Sous sa casquette de ministre de la Santé au sein du collège de la Commission communautaire commune, Didier Gosuin a proposé à ce dernier un projet de convention avec Iris : un projet de dépistage systématique de la surdité, effectué chez tous les bébés non seulement à la naissance mais aussi un an après et ce en collaboration avec les ONE et leurs équivalents flamands, les crèches et les médecins traitants.

Les dépister mais également les suivre médicalement

« Pour ce faire, explique-t-on au cabinet du ministre, 1,5 millions de F (37.184,03 €) ont pu être dégagés sur accord du collège ce jeudi pour permettre à un spécialiste d'accomplir des recherches sur l'opportunité et la faisabilité de la mise en œuvre d'un tel dépistage, systématique, optimal et bien organisé. » « Parallèlement à l'évaluation de cette faisabilité, la recherche tend aussi à examiner les possibilités de réaliser un second dépistage sur les petits patients à l'âge d'un an environ. »

Mais, tient-on à rappeler au cabinet Gosuin, il ne suffit pas de dépister. « Il faut également avoir l'assurance que l'enfant qui souffre d'une déficience auditive soit suivi par des structures de réadaptation. »

L'expérience a montré qu'un nombre significatif d'enfants victimes de ce handicap n'est

pas suivi sur le plan médical. « La recherche s'attachera donc à proposer une méthode de suivi des enfants détectés comme souffrant de surdité. Elle identifiera et mettra en exergue les écueils et obstacles existants à leur prise en charge médicale. »

En effet, en cas de surdité détectée le plus rapidement possible, l'enfant bénéficie d'une réadaptation précoce et donc d'un développement bien meilleur que celui d'un enfant pris en charge tardivement. De même, conclut-on au cabinet, « une réadaptation tardive doit être plus intense et donc plus onéreuse ».

Cette étude, prévue sur deux ans se poursuivra donc en 2001. Par la suite, le dépistage pourrait être introduit rapidement.

Pierre DE VUYS

Justice**Sourds-Muets :
procès d'un réseau***Télétexte de France 2 du 29 janvier 2001*

Les responsables présumés d'un réseau de sourds-muets d'Europe de l'Est contraints à la mendicité en France vont comparaître devant le tribunal correctionnel de Paris dès demain.

Les douze accusés, eux-mêmes sourds-muets et originaires d'Europe de l'Est, sont jugés pour avoir exploité des centaines de personnes sur le territoire entre 1998 et 2000. Les chefs du réseau, qui encaissaient 2 MF par mois, doivent répondre de « travail dissimulé, emploi d'étrangers sans titre de travail, aide au séjour irrégulier en bande organisée ».

Emploi**Pourquoi les femmes sourdes
doivent-elles rester à la
maison ?***EUD Update juillet 2000*

C'est la question qui a été discutée, dans le cadre du projet « SignSteps », lors de la conférence au centre des études sur la surdité à l'univer-

sité de Bristol, le vendredi 30 juin 2000.

Pendant la conférence, on a souligné les compétences que les femmes sourdes doivent proposer, et à quel point il est important de les encourager à suivre de formations dans un langage accessible (en l'occurrence, la langue des signes britannique, BSL) au lieu de rester à la maison.

Il est bien connu que les personnes sourdes sont sous-employées, et que les femmes sourdes doivent faire face à une double barrière, celle d'être femme et sourde.

SignSteps est un projet destiné aux femmes sourdes axé sur l'auto sensibilisation et les nouvelles technologies afin de garantir une amélioration de leur employabilité à travers le Royaume-Uni. Le projet fut mené par des femmes sourdes et conçu par des personnes sourdes. Il accentue l'importance de bâtir la confiance en soi-même et le respect de soi des femmes sourdes, en leur proposant :

- L'utilisation de la langue des signes en tant que véhicule pour suivre le programme des cours de formation, Millennium Women and Training for Trainers, à tous les niveaux, afin que les femmes sourdes puissent participer sur pied d'égalité avec les stagiaires entendantes.
- La création d'un modèle positif de la surdité et du potentiel d'accomplissement des femmes sourdes, afin de compenser le modèle déficitaire très diffusé proposé par la médecine et l'éducation, qui a faussé les pratiques de l'emploi.
- Un programme de formation destiné aux femmes sourdes afin de les préparer à la première étape d'une entrée dans le marché de l'emploi et de les amener à poursuivre la recherche d'autres opportunités de formation dans l'avenir.

Mme Linda DAY, directrice du projet, nota que la réussite la plus remarquable du projet SignSteps est celle d'avoir changé les perspectives des femmes au sein de la communauté sourde, lesquelles acceptaient d'office qu'elles ne travailleraient jamais.

Traduction Erna K.

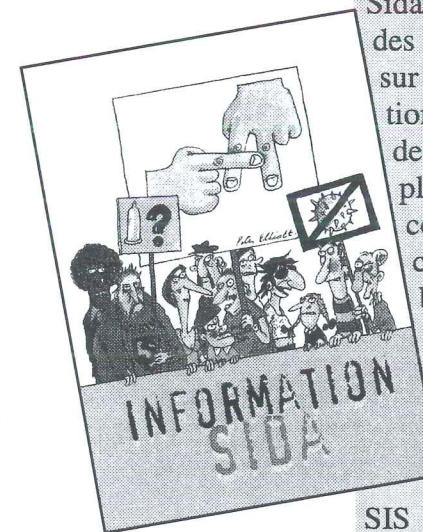
**Nouveau service à la FFSB :
Aides Techniques**

Rattaché au CIDS (Centre d'Information et de Documentation sur la Surdité), et en étroite collaboration avec celui-ci, la FFSB et l'APEDAF ont mis sur pied un Service Aides Techniques. Celui-ci sera opérationnel début mai 2001 et aura comme missions principales :

- rassembler et organiser toute la documentation existante sur les AT (Aides Techniques)
- alimenter la Banque de Données des AT de l'AWIPH : AUTONOMIA
- étudier les services techniques existants et leur rôle spécifique
- étudier les besoins spécifiques des personnes sourdes
- constituer un kit de démonstration de matériel itinérant en négociant avec les différents fournisseurs
- répondre aux demandes d'informations individuelles (sur rendez-vous ou en organisant des permanences)

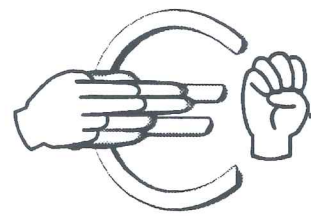
Pour nous contacter :

Demander Magali GASPARD, les lundis, mardis et mercredis (la matinée) par téléphone au 02 644 69 01 par fax au 02 644 68 44 ou par e-mail à ffsb.at@brutele.be



Le SIS (Signons l'Info Sida) met à la disposition des sourds une brochure sur le sida. Les explications sont données dans des phrases très simples et les dessins en couleurs sont très clairs. Il est disponible au bureau SIS. Vous pouvez aussi téléphoner, faxer ou écrire pour qu'il vous soit envoyé.

SIS
Rue Van Eyck, 11A/bte 5
1050 Bruxelles
Tél./fax : 02 640 05 60

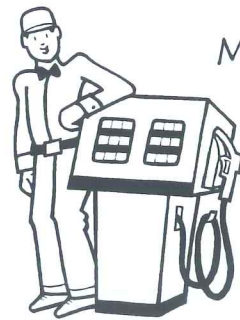


Petit coin de l'€uro

**C'est le 1er janvier 2002
que nous payerons en euro**



Dans onze mois, adieu au franc.
Le 1er mars 2002, l'€uro sera seul à circuler.



Mais...

... à partir du **1er juillet 2001**, les prix seront affichés en Euro
sur les pompes à essence.

Dès ce moment, vous recevrez donc de plus en plus souvent
des factures en Euros.

L'essence n'est pas devenue moins
chère mais la monnaie a changé.

À partir du 1er juillet 2001 aussi, les banques
seront autorisées à convertir les comptes et
services de leurs clients en Euro. Ce
basculement se fera automatiquement et
gratuitement.

Vous voulez recevoir le livret d'information ou visionner la cassette vidéo
sous-titrée et signée sur l'€uro. Vous pouvez prendre rendez-vous avec
M. Adnet à la FFSB ou contacter les Centres ou Associations de Sourds.

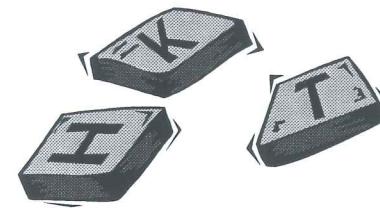
Thierry ADNET
animateur de la FFSB

Erratum

Dans le « mot de la rédaction » du *Sournal* numéro 69, nous lisons que le premier *InfoSourds Journal* date de janvier 1980. En fait, c'est **janvier 1984** et *Sournal* a donc **17 ans** ! Il faudra donc patienter 3 ans pour fêter dignement les vingt ans du *Sournal*.

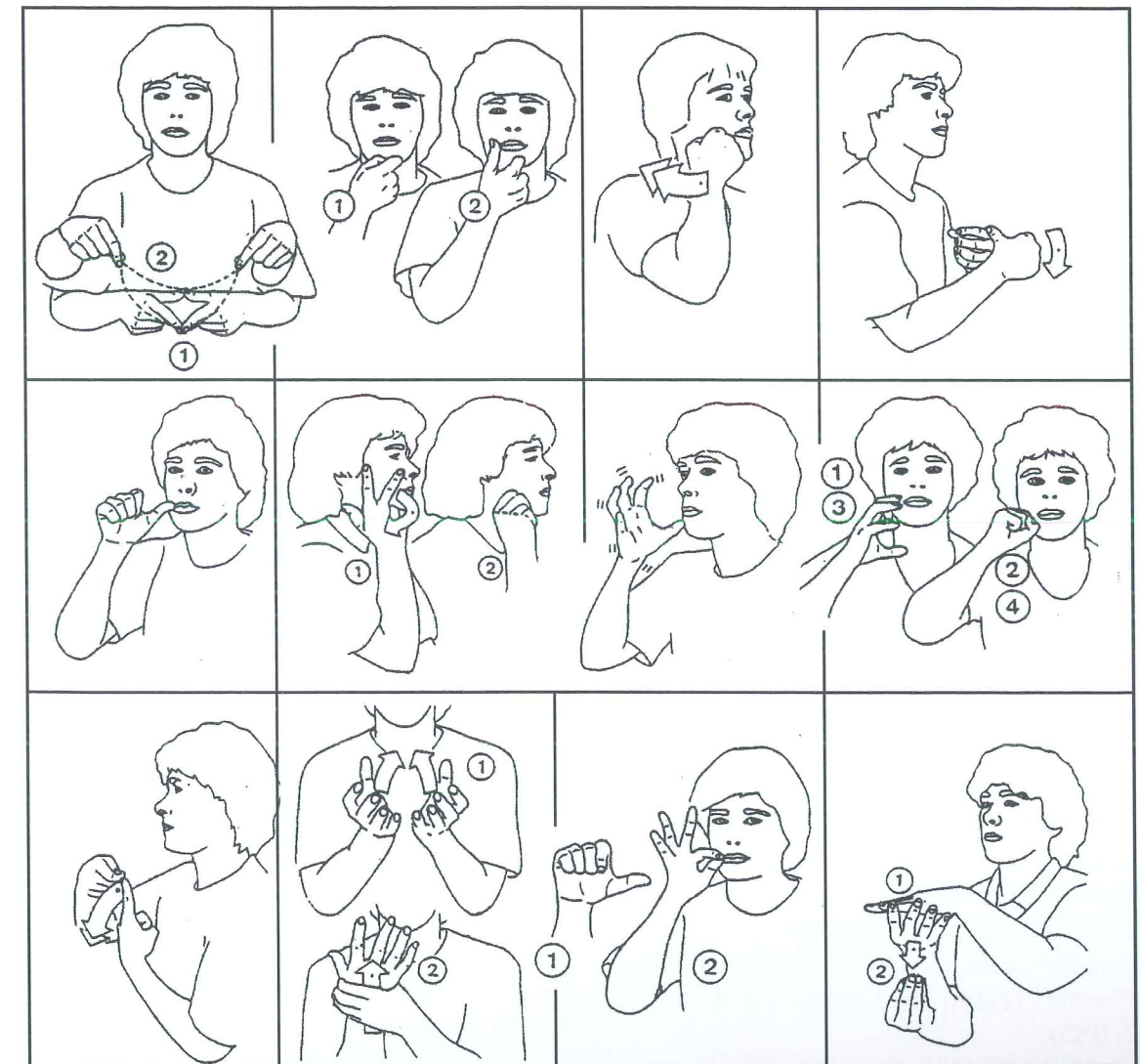
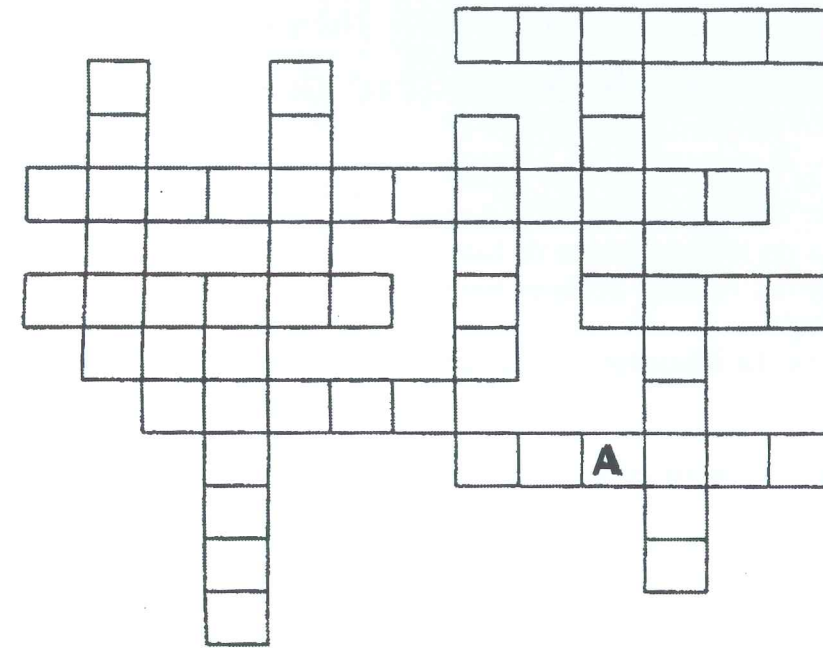
A la page 5, il fallait lire « I have a dream » (J'ai un rêve).

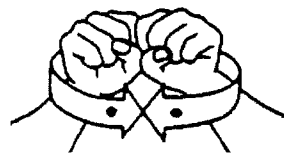
A la page 6, dans l'article sur Parkin, au troisième paragraphe, il faut lire « ... celle-ci lui parlait dans un langage qu'il ne pouvait pas *ne pas* comprendre... ».



Mots croisés du CFLS

(Centre Francophone de la Langue des Signes)





Avantages sociaux et fiscaux liés à une reconnaissance de handicap par le Ministère des Affaires Sociales

Les réflexions et questions que j'ai reçues suite au dernier volet social me font penser que le système de reconnaissance de handicap par le Ministère des Affaires Sociales reste peu clair pour beaucoup.

Voici un résumé. Le Ministère se base sur **deux** grands critères :

1) La **capacité de gagner sa vie** en travaillant en circuit normal.

Cette capacité est exprimée en **pourcentage** : une personne " handicapée à 66% " est une personne qui a théoriquement 1/3 de chances de trouver et garder un emploi, à cause de son état physique ou psychique.

2) La possibilité de vivre sans l'aide d'autres personnes, c'est-à-dire, **l'autonomie**.

La difficulté d'être autonome est exprimée en nombre de **points**, comme expliqué dans le " Sournal " précédent.

Pourcentage et points peuvent donner droit à des allocations, mais aussi à des avantages sociaux et fiscaux.

Voici, en résumé, pour les 21-65 ans, à partir de quel pourcentage et de quel nombre de points ces allocations et ces avantages peuvent être obtenus.

(Attention ! : d'autres conditions existent parfois, comme des limites de revenus.)

A partir de 66 % :

- allocation de remplacement de revenu.
- chômage : meilleur taux pour les cohabitants, pointage une fois par mois.
- réduction d'impôt, de précompte immobilier, des droits d'enregistrement.
- tarif téléphonique social.
- tarif social gaz et électricité.
- priorités pour l'accès à un logement social.
- régime préférentiel soins de santé (ex-VIPO)

- à partir de 80 % :

- carte de stationnement.
- exonération redevance radio-télévision.

- à partir de 7 points :

- allocation d'intégration (catégorie I)
- régime préférentiel soins de santé (ex-VIPO)

- à partir de 9 points :

- allocation d'intégration (catégorie II)
- réduction d'impôt, de précompte immobilier, des droits d'enregistrement.
- tarif social gaz et électricité.
- priorités pour l'accès à un logement social.

- à partir de 12 points :

- allocation d'intégration (catégorie III)
- carte de stationnement.

- à partir de 15 points :

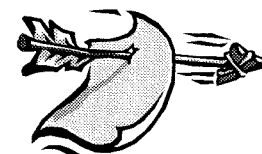
- allocation d'intégration (catégorie IV)

D'autres critères concernent spécialement les sourds et malentendants. Ainsi :

- Une perte auditive de 71 dB à la meilleure oreille donne accès :
 - au tarif téléphonique spécial.
 - au tarif préférentiel SMS.
- En étant sourd et muet (!) on peut être exonéré de la redevance radio-télévision.

Attention : les critères des régions (Service Bruxellois..., AWIPH, Vlaams Fonds...) sont différents et généralement moins sévères. Ce sera pour une prochaine fois.

Yves VAN MINNENBRUGGEN,
Assistant social



... au Sournal numéro 69 (janvier, février et mars 2001)

Nous tenons à présenter à toute l'équipe de rédaction nos sincères félicitations pour la naissance du tout nouveau Sournal !

Le relookage, la nouvelle présentation et le nouveau titre célèbrent avec brio l'entrée dans le 3^e millénaire et nous tenons vraiment à vous féliciter.

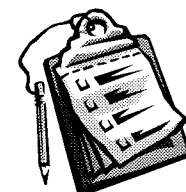
Alors, longue vie à Sournal ! Et tous nos vœux à son équipe de rédaction !

Stéphane FAUSTINELLI
Secrétaire Général de la
Fédération Suisse des
Sourds

C'est avec plaisir que nous découvrons le nouveau trimestriel de la FFSB.

Nous vous présentons nos sincères félicitations pour ce renouveau ainsi que nos encouragements pour les prochains numéros.

Jean-Marie PAILLET
Directeur du CREE



Changements d'adresse

1) Association sportive des sourds et malentendants de Charleroi

Les activités se déroulent dans " Le Gazo ", rue du Calvaire 2 A, 6060 Gilly (voir agenda des activités page 20).

2) Association Socioculturelle Namuroise des Sourds et des Malentendants

La nouvelle adresse est : Le Chalet Jambes-Montagnes asbl Loisirs et Jeunesse, rue des Cimetières 25, 5100 Jambes (voir agenda des activités page 21)

5^e anniversaire de l'Association française des aviateurs sourds

11-13 mai 2001

Pour plus de renseignements :

Rue de Varenne, 46 F-75007 Paris France

Fax : 33 1 4544 3370

E-mail : IDPA.France@fnac.net

Site web : www.volez.com/IPDA-France

En Belgique, il existe une association semblable que vous pouvez voir sur le site

www.librecommelair.com

Club de Jeunes Sourds de Bruxelles

Assemblée Générale Statutaire

Vendredi 22 juin 2001 à 20h00 précise

Nouvelles de TELECONTACT

Beaucoup d'entre vous utilisent souvent l'annuaire Télécontact pour trouver le numéro de minitel, de fax, de GSM/SMS, de GSM/fax ou tout simplement l'adresse e-mail d'un ami ou d'une personne afin de les contacter. Mais voilà, il n'est plus à jour.

Télécontact prépare donc la sortie de son nouvel annuaire 2001. Si vous n'êtes pas encore inscrit dans notre annuaire ; si votre adresse, numéro de téléphone ou de fax a changé ; si vous possédez un GSM/SMS ou GSM/fax, une adresse e-mail, renvoyez le formulaire que vous retrouverez dans cette revue !

Si vous connaissez des personnes qui ont déménagé ou changé de numéro d'appel,

merci de leur demander de nous envoyer leurs nouvelles coordonnées. Et si vos amis ne sont pas au courant, invitez-les également à s'inscrire.

Notre souhait est que cet annuaire soit VOTRE ANNUAIRE et vous permette chaque jour de communiquer plus facilement.

Brigitte BENNERT
Présidente



**Deaf Way II
(8 - 13 juillet 2002)**

Deaf Way II se déroulera dans la prestigieuse ville américaine, Washington D.C..

Il est encore possible de s'inscrire jusqu'au **30 septembre 2001** pour le prix d'entrée de \$300. Mais la date limite pour les propositions d'arts visuels, dramatiques et littéraires reste le **15 avril 2001**.

Le **31 mai 2001** s'effectuera la sélection officielle des candidatures des artistes, acteurs et conférenciers. Le **31 juillet 2001** sera le dernier jour pour les confirmations des artistes, acteurs et conférenciers.

Nous rappelons qu'il faut prévoir au moins 60 000 BEF (1487,36 €) pour couvrir la plupart des frais (excursions, nourriture, déplacements, etc.).

Pour plus d'informations concernant les différentes inscriptions, contacter :

-Bernard LEMAIRE

Fax : 02 426 27 96

E-mail : Bernard.lemaire@electrabel.com

-Pascale VAN DER BELEN

Fax : 02 644 68 91

E-mail : rae.infosourds@misc.irisnet.be



**23^e Festival International
du Film Indépendant
Bruxelles**

Samedi 10 novembre 2001

**Thème: « Pour l'égalité entre
sourds et entendants »**

Organisé par le Centre Multimédia de la Communauté française, le Centre Francophone de la Langue des Signes et le Centre Média Sourds

APPEL AUX CINEASTES ET VIDEASTES
SOURDS

Participez à la Compétition spéciale " La Créa-

tion Filmée des Sourds " réservée aux films et vidéos réalisés par des personnes sourdes

Les organisateurs du Festival International du Film Indépendant (Mondial de la Vidéo) ont décidé depuis 1991 d'ouvrir largement les portes de la compétition internationale à la création vidéo des sourds. Il est en effet inadmissible que la communauté des sourds soit écartée de la création audiovisuelle dans le monde d'aujourd'hui. But : permettre aux sourds de communiquer par l'image, à armes égales avec les entendants.

Par le langage universel des images, ces films ou vidéos seront le regard véritable des sourds sur notre société et sur les problèmes spécifiques qu'ils y rencontrent. Une vision lucide, qui va droit au but mais qui, souvent, se teinte de notes d'humour pour exprimer une vision différente des choses.

Cette compétition réservée aux sourds se déroulera le samedi 10 novembre 2001 dans la grande salle du centre culturel Jacques Franck.

Prix : Cette compétition est dotée de prix importants en espèces. Les films et vidéos et la fiche d'inscription devront être rentrés pour le 14 septembre 2001 au plus tard.

Pour participer à cette compétition spéciale, demandez la fiche d'inscription au secrétariat du festival :

**Festival International du Film Indépendant 12,
rue Paul Émile Janson, B-1000 Bruxelles**

Tél./Fax : 02/649.33.40

E-mail : centre.multimedia@euronet.be

Site web: web.wanadoo.be/fifi

**3^{es} Journées culturelles allemandes
des sourds à Munich**

Thème " Une culture reconnue "
(6 - 9 septembre 2001)

Toutes les expressions artistiques seront présentes (expositions, ateliers, événements, tours guidés, etc.).

Informations :

contacter par e-mail infos@ffsb.be



**30^e anniversaire du Club
des Jeunes Sourds de
Bruxelles
(1^{er} - 4 juin 2001)**

A cette occasion, le Club des Jeunes Sourds de Bruxelles organisera une grande rencontre européenne.

Le 1^{er} juin aura lieu l'accueil suivi d'une petite réception. Pendant les deux jours suivants (2 et 3 juin), les rencontres, connaissances et découvertes se feront par le divertissement Jeux Sans Frontières. Le soir du dimanche 3 juin, un grand bal vous attend. Enfin, le 4 juin, vous pourrez visiter, libre ou accompagné, la ville de Bruxelles.

Vos réponses (si oui ou non vous participez) sont grandement attendues avant le **26 avril 2001**.

Pour plus de renseignements, contacter :

Club des Jeunes Sourds de Bruxelles

Rue Saxe-Cobourg, 38

1210 Bruxelles

Fax : 0032 2 496 11 12

**19^e Jeux Mondiaux d'été des
Sourds 2001 à Rome
(22 juillet - 1^{er} août 2001)**

Les 19^e Jeux Mondiaux d'été des sourds se dérouleront du 22 juillet au 1^{er} août 2001 à Rome.

C'est la Fédération sportive des sourds d'Italie et son comité d'organisation qui se chargeront de cette manifestation. Environ 4000 sportifs et officiels de 65 nations sont attendus. Quinze disciplines sportives, cinq disciplines d'équipes et dix disciplines individuelles feront partie des compétitions.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

CIT International Srl

Via Barberini 86

I - 00187 Rome

Italia

Fax : +39 06 420 050 35

E-mail : Vito.Tuozzolo@citintservice.it

**Tourisme International pour
Sourds (TIS) en Italie**

Il existe désormais des guides sourds qui vous feront visiter la belle ville antique qu'est Rome. L'office TIS (Tourisme International pour Sourds) tient un bureau au centre de la ville et offre accueil, assistance et renseignements en langue des signes.

TIS-KIASSO

Plaza De Renzi, 28 - 00135 Roma

Fax : 0039 6 58 34 33 09

Tél. : 0039 6 58 33 48 07

E-mail : kiasso@sodormuti.it

www.sordomuti.it



**Regarder
Comprendre
Aimer**

Visite en langue des signes

5 mai : Découverte de l'Art Contemporain avec Trini Gaïnza

2 juin : C'est l'été ! Les fleurs dans l'Art avec Luc Naessens

Nombre de participants limité

Réservation indispensable :

Service éducatif

Tél. : 02 508 33 50 Fax : 02 508 32 32

Participation : 200 BEF / 160 BEF / 120 BEF
(4,96 € / 3,97 € / 2,97 €)

Rendez-vous: billetterie du Musée d'Art Ancien, 3 rue de la Régence 1000 Bruxelles

Adresses e-mail

Il nous arrive de recevoir des dates d'activités mais après le parution de ce trimestriel. Si vous voulez les recevoir, nous vous invitons à nous communiquer votre adresse e-mail. Ainsi, vous recevrez des informations qui seraient susceptibles de vous intéresser.

Envoyez votre adresse e-mail à infos@ffsb.be



Important : Proximus

Les formulaires permettant les SMS à 3 BEF sont à envoyer au numéro de fax **02 249 88 60** et non 02 205 40 60

Carte de membre FFSB

Lorsque nous recevons des demandes, il y a souvent des oublis ! Afin que le dossier soit complet, nous avons besoin de la feuille de renseignements accompagnée d'une photo format carte d'identité, d'une photocopie de la carte d'identité, d'une copie d'un audiogramme et que le paiement soit reçu au sein de la comptabilité de la FFSB.

Centre Média Sourds

Le Centre Média Sourds (CMS) recherche des personnes dynamiques, sourdes ou malentendantes, femmes et hommes, motivés et pratiquant très bien la langue des signes.

Elles prépareront et/ou présenteront bénévolement l'émission " Tu vois ce que je veux dire " mais aussi sa rubrique " la petite histoire " ainsi que d'autres rubriques à créer.

Envoyez vos coordonnées à la FFSB avant le 15 mai 2001 au plus tard.

Rue Van Eyck 11A/4 - 1050 Bruxelles
 Fax : 02 644 69 01
 Tél : 02 644 68 44
 E-mail : infos@ffsb.be

Cours de Langue des Signes

Le CREE organise 5 stages de Langue des Signes d'une semaine chacun.

Stage A : 9 au 13 avril 2001 **niveau 1**
 Stage B : 25 au 29 juin 2001 **niveau 1**
 Stage C : 2 au 6 juillet 2001 **niveau 2**
 Stage D : 9 au 13 juillet 2001 **niveau 3**
 Stage E : 16 au 20 juillet 2001 **niveau 1**

Renseignements :

CREE asbl
 Chantiers du Temps Libre
 Av. Paul Hymans, 251 - 1200 Bruxelles
 Fax : 02 762 57 30
 Tél. : 02 762 47 06

Association Miroir vagabond

Le *Miroir vagabond* est une association reconnue comme centre d'expression et de créativité.

Le *Miroir vagabond* organise plusieurs types d'activités :

- *L'alpha* : il s'agit de cours d'alphabétisation pour des personnes étrangères ou belges qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue française.
- *Les ateliers artistiques* : des animations (peinture, théâtre, sculpture, cirque, ...) dans des villages ou des quartiers.
- *Les spectacles*.

Maintenant, il propose des animations collectives pour des enfants sourds ou malentendants.

Pour plus de renseignements contacter :
 Miroir Vagabond
 Vieille route de Marenne, 2 - 6990 Bourdon
 Tél./ fax : 084 31 19 46

Logement

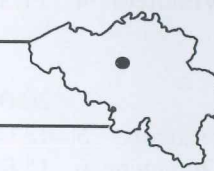
Une femme sourde d'une trentaine d'années voudrait partager son appartement à Bruxelles avec une autre personne entre 20 et 40 ans (homme ou femme). Si vous êtes intéressé, veuillez contacter la FFSB au numéro de fax suivant : 02 644 68 44.

Conférence sur le SIDA

Organisé par les Centres de Santé pour Sourds (CSS) et Signons l'Info Sida (SIS)
 Le samedi 19 mai 2001 à 15h00
Maison des Sourds du Luxembourg
 Rue de Sesselich, 161
 6700 Arlon



Bruxelles



Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF)

Maison des Sourds
 Rue Saxe Cobourg, 38 - 1210 Bruxelles
 Tél. / Fax : 02 218 32 22

Porte ouverte tous les vendredis à partir de 19 h 00

AVRIL 2001

- Vendredi 6 19.00 Portes ouvertes et diverses animations
 19.30 Réunion du comité de la RLSB
- Samedi 7 15.00 Concours de Whist
- Dimanche 8 15.00 Cercle des Femmes
- Mercredi 11 18.00 Réunion du comité de la MDS asbl
- Vendredi 13 19.00 Portes ouvertes et diverses animations
- Jeudi 19 8.00 Jeux culturels 50 + à Courtrai
- Vendredi 20 19.00 Portes ouvertes et diverses animations
- Samedi 21 15.00 Portes ouvertes et 50 + Entraînement de Pétanque
- Vendredi 27 19.00 Portes ouvertes + animations

MAI 2001

- Vendredi 4 19.00 Portes ouvertes + animations
- Samedi 5 15.00 Concours de Whist
- Vendredi 11 19.00 Réunion du comité de la MDS asbl
 19.30 Assemblée Générale de Football en salle
- Samedi 12 14.00 Visite de la " Promenade signée "
- Dimanche 13 15.00 Cercle des Femmes
- Vendredi 17 19.00 Portes ouvertes et Diverses animations
 19.30 Assemblée Générale de Football
- Samedi 18 15.00 Portes ouvertes et 50 + Entraînement de Pétanque
- Vendredi 25 19.00 Portes ouvertes et diverses animations
- Jeudi 31 19.00 Réunion du comité de la RLSB

JUIN 2001

- Vendredi 1 19.00 30° anniversaire du CJSB
- Samedi 2 15.00 Concours de Whist
- Vendredi 8 19.00 Portes ouvertes + animations
 19.00 Réunion du comité de la MDS asbl
- Samedi 9 9.00 Tourisme à Diskmuide
- Dimanche 10 15.00 Cercle des Femmes
- Vendredi 15 19.00 Portes ouvertes + animations

- Samedi 16 11.00 Assemblée Générale de Volley-Ball
- 11.00 Assemblée Générale suivie d'un dîner de l'Amicale des Anciens Elèves de Berchem Ste Agathe
- Vendredi 22 19.00 Portes ouvertes
 20.00 Assemblée Générale du Club des Jeunes Sourds de Bruxelles
- Samedi 23 15.00 Tirage des Championnats et Coupes FRSSB Sports
 15.00 Portes ouvertes et 50 + Entraînement de Pétanque
- Vendredi 29 19.00 Portes ouvertes
- Samedi 30 10.00 17° Challenge de Pétanque de la MDS

Les cours de Langue des Signes de 1^{re} année et 2^e année ont lieu tous les mardis soirs de 19h à 21h.

La formation Internet a débuté depuis le 15 mars et se fait les mardis et jeudis dans l'après-midi (de 14h30 à 17h45) et en soirée (de 18h30 à 21h00)

Centre Socioculturel et Sportif du Foyer des Sourds

Rue de la Charrette 15 - 1200 Woluwe St Lambert
 Tél. ou fax : 02 762 03 50 - Minitel : 02 762 73 98

AVRIL 2001

- Dimanche 1 15.00 Amis de Woluwe : " Dressage de Chien "
- Vendredi 6 17.30 Bowling : entraînement (Bowlmaster)
 Rue Van Zande, 45-1080 Bruxelles
- 19.00 Billard : entraînement
- 20.00 Tennis de Table : entraînement
- Lundi 9 14.00 Wosoca : Whist
- Vendredi 13 17.30 Bowling: entraînement (Bowlmaster)
 19.00 Billard : entraînement
 20.00 Tennis de Table : entraînement
- Samedi 14 15.30 Cercle Caritas : réunion amicale
- Vendredi 20 17.30 Bowling : entraînement (Bowlmaster)
 19.00 Billard : entraînement
 20.00 Tennis de Table : entraînement
- Lundi 23 14.00 3 x 20 : réunion amicale
- Vendredi 27 17.30 Bowling : entraînement (Bowlmaster)

19.00 Billard : entraînement
20.00 Tennis de Table : entraînement

Dimanche 20 15.00 Cercle Caritas : réunion amicale
Lundi 21 14.00 3 x 20 : réunion amicale
Vendredi 25 17.30 Bowling ; entraînement
(Bowlmaster)

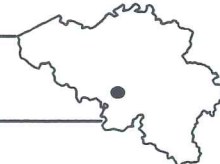
MAI 2001

Vendredi 4 17.30 Bowling : entraînement
(Bowlmaster)
Rue Van Zande, 45-1080 Bruxelles
20.00 Tennis de Table : entraînement
Samedi 5 13.00 Pétanque : 6e Tournoi Open
Dimanche 6 15.00 Amis de Woluwe : réunion amicale
Vendredi 11 17.30 Bowling : entraînement
(Bowlmaster)
20.00 Tennis de Table : entraînement
Vendredi 18 17.30 Bowling : entraînement
(Bowlmaster)
20.00 Tennis de Table : entraînement

JUIN 2001

Vendredi 1 20.00 Tennis de Table : entraînement
Dimanche 3 15.00 Amis de Woluwe : réunion amicale
Vendredi 8 20.00 Tennis de Table : entraînement
Vendredi 15 20.00 Tennis de Table : entraînement
Dimanche 17 15.00 Cercle Caritas : réunion amicale
Vendredi 22 20.00 Tennis de Table : entraînement
Lundi 25 14.00 3x20 : réunion amicale
Vendredi 29 20.00 Tennis de Table : entraînement
Samedi 30 19.00 Football/Football en Salle : Soirée
Dansante

Charleroi



Association Sportive des Sourds et Malentendants de Charleroi
Local: Le Gazo
Rue du Calvaire, 2A - 6060 Gilly
Fax : 071 30 02 54

Dimanche 29 14.00 Portes ouvertes au nouveau local

MAI 2001

Lundi 7 21.00 Match de football en salle Roland-ASSMC
Samedi 12 Coupe de Belgique de Pétanque à Hasselt
Mercredi 16 20.00 Match de football en salle MFC-ASSMC
Samedi 19 Championnat de Belgique de Bowling à Anvers
Jeudi 24 Tournoi International de football en salle à Liège
Samedi 26 Championnat de Belgique de Pétanque à Liège
Dimanche 27 14.00 Au local, Assemblée Générale de l'ASSMC

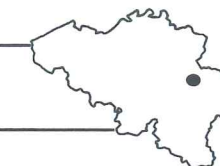
JUIN 2001

Vendredi 1 Tournoi International de Bowling pour le 10^e anniversaire de la section de bowling
Samedi 2 idem
Dimanche 3 idem
Samedi 16 Championnat National de Pétanque à Tournai
Samedi 23 Assemblée Générale de la FRSSB à Bruxelles
Dimanche 30 14.00 Réunion Amicale

AVRIL 2001

Vendredi 4 20.00 Match de football en salle ASSMC-Jumet
Samedi 7 Championnat de Bowling à Tournai
Mercredi 11 20.00 Match de football en salle ASSMC-Luttre
Vendredi 13 18.30 Tournoi international de Tennis de Table pour le dixième anniversaire de la section Tennis de table de l'ASSMC, Salle des fêtes au stade Yernaux, rue du Poirier 6061 Montignes s/ Sambre. Remise des coupes trophées
Samedi 14 idem
Dimanche 15 idem
Samedi 21 Finale de football en salle à Alost
Samedi 21 Coupe Francophone de tennis de table à Charleroi, rue de l'Ancre 1A 6000 Charleroi
Mercredi 25 22.00 Match de foot en salle Indiens-ASSMC
Samedi 28 Championnat National de Pétanque à Mons

Liège



Foyer socio-culturel des Sourds et Malentendants de la Province de Liège
Rue Waleffe 2 4020 Liège
Tél. : 04 341 39 96 Minitel/Fax : 04 344 10 06

AVRIL 2001

Mardi 3 14.00 L'aiguille Silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement

Mardi 10 idem
Mardi 17 idem
Dimanche 22 11.00 Messe en Langue des Signes
À l'Eglise Saint Remacle à Liège
Mardi 24 14.00 L'aiguille Silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement

MAI 2001

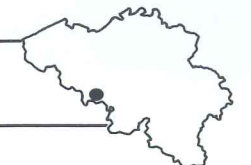
Mardi 8 14.00 L'aiguille Silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement
Mardi 15 14.00 L'aiguille Silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement
Journal signé
Dimanche 20 11.00 Messe en Langue des Signes
À L'Eglise Saint Remacle à Liège
Mardi 22 14.00 L'aiguille Silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement
Jeudi 24 Football international en salle
Vendredi 25 Football international en salle
Dimanche 27 13.30 50 + Fête des Mères

Mardi 29 14.00 L'aiguille Silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement

JUIN 2001

Mardi 5 14.00 L'aiguille Silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement
Mardi 12 14.00 L'aiguille Silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement
Journal signé
Dimanche 17 11.00 Messe en Langue des Signes
À L'Eglise Saint Remacle
Mardi 19 14.00 L'aiguille Silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement
Dimanche 24 13.30 50+ Fête des Pères
Mardi 27 14.00 L'aiguille Silencieuse - ouvrir
18.00 Foyer ouvert
20.00 Billard - entraînement
Samedi 30 Championnat de Belgique de Pétanque à Herstal

Mons



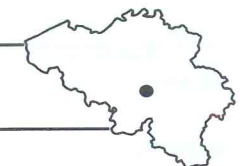
Société Royale Silencieuse Boraine - Mons

Local : Rue du Temple 2 7011 Ghlin
Tél. / Fax : 065 88 59 17

Samedi 14 avril Distribution des œufs de Pâques aux enfants
Projet du voyage annuel (août) + croque-monsieur

Samedi 12 mai Réunion mensuelle ; Fête des Mères ; discours du comité + sandwiches
Samedi 9 juin Fête des Pères ; acompte et allocation du voyage annuel + barbecue

Namur



Association Socioculturelle Namuroise des Sourds et des Malentendants

LE CHALET Jambes-Montagnes
C/o ASBL Loisirs et Jeunesse
Rue des Cimetières - 5100 Jambes
Pour info : Tél./ Fax : 081 30 06 62

ATTENTION ! Pas la même salle pour le dimanche 22 avril et le samedi 26 mai. Faxer au numéro 081 30 06 62 pour recevoir les renseignements

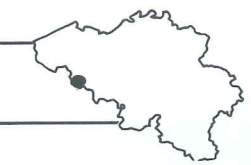
AVRIL 2001

Samedi 7 14.00 Entraînement Pétanque Hamburger
Dimanche 22 14.30 Pétanque Hot Dog

MAI 2001

Samedi 26 14.00 Réunion ordinaire Croque-monsieur

Tournai



Association des Sourds et Malentendants du Tournaisis

Local : " Les Petits Colibris " (derrière l'église)
Rue du Crampon, 43 - 7500 Tournai.
Tél., Fax et Minitel 069 84 18 59

AVRIL 2001

Dimanche 1 Réunion mensuelle de la R.A.S.T. Fête de Pâques, distribution d'œufs en chocolat pour les Petits et les Seniors.

- Mercredi 4 16.00 Entraînements de Bowling Scala, Rue des Maux à 7500 Tournai
- Samedi 7 10.00 Bowling (Championnat de Belgique " Individuel " organisé par S. C.S.Tournais. Bowling " Bowlmaster ", 54 rue Van Zande à 1070 Bruxelles.
- Dimanche 8 15.00 Football Woluwé S.S.B. – S.C.S. Tournais à Woluwé St-Lambert
- Vendredi 13 18.30 (sous réserve) Entraînements de Football au terrain rue du Stade Communal à 7540 Kain
- Samedi 14 Bowling (Tournoi International) organisé par K.S.V.S. Gent.
- Dimanche 15 Pétanque et Foot à 6 (Tournoi International) organisé par C.S.S.M. de Paris. Tennis de Table (Tournoi International) organisé par A.S.S.M. Charleroi.
- Mercredi 18 16.00 Entraînements de Bowling Scala, Rue des Maux à 7500 Tournai .
- Samedi 21 09.00 Assemblée générale Extraordinaire de la F.F.S.B. à Woluwé St-Lambert
- Vendredi 27 Tennis de Table (Coupe Francophone) organisé par A.S.S.M. Charleroi
18.30 Entraînements de Football au terrain rue du Stade Communal à 7540 Kain
- Samedi 28 Pétanque (Championnat National Doublettes) organisé par S.C.S.B. Mons à Elouges.
- Dimanche 29 14.30 Football (S.C.S.Tournais – Eindhoven) au terrain " Montkainoise " Rue du Stade Communal à Kain

Stage de Printemps en Langage des Signes du 9 au 11 avril 2001

Renseignements et Inscriptions :
Laurence Lecutier, Animatrice, Bureau Info-Sourds de Tournai : Tél. et Fax : 069/84.18.59.

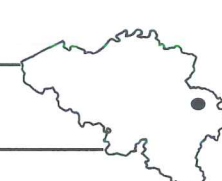
MAI 2001

- Dimanche 6 Réunion mensuelle de la R.A.S.T. Fête du Muguet – Attractions pour les Petits.
- Vendredi 11 18.30 Entraînements de Football au terrain rue du Stade Communal à 7540 Kain
- Samedi 12 Pétanque (Coupe de Belgique), organisé par L. Hasselt.
- Mercredi 16 16.00 Entraînements de Bowling Scala, Rue des Maux à Tournai
- Samedi 19 Bowling (Championnat National Doublettes) organisé par K.D.S. Antwerpen.
- Jeudi 24 Pétanque (Tournoi International), organisé par A.S.S.M. Charleroi.
- Mercredi 30 16.00 Entraînements de Bowling Scala, Rue des Maux à 7540 Kain

JUIN 2001

- Samedi 2 Pétanque (Tournoi International) organisé par K.S.K.D. Brugge.
- Dimanche 3 Bowling (Tournoi International) organisé par A.S.S.M. Charleroi.
- Vendredi 8 Souper T.M.O. Distribution des Attestations.
- Dimanche 10 Réunion mensuelle de la R.A.S.T. Fête du Barbecue.
- Mercredi 13 16.00 Entraînements de Bowling Scala, Rue des Maux à Tournai.
- Samedi 16 Pétanque (Championnat National Triplettes/Doublettes) organisé par S.C.S.T. à Tongre-Notre-Dame.
- Mercredi 27 16.00 Entraînements de Bowling Scala, Rue des Maux à Tournai,

Verviers



Amicale Silencieuse de Verviers

Local : Rue Vieil Hôpital 22 4800 Verviers
Tél. / Fax : 04/365 55 45

Porte ouverte le deuxième samedi du mois à partir de 14 h 00

AVRIL 2001

- Samedi 14 10.30 Tournoi de pétanque
Cadeaux pour les enfants (Pâques)
A Lambermont, plaine Ozanam

MAI 2001

- Samedi 5 Excursion écluse+ Parc Paradisio
- Samedi 19 Réunion ordinaire à la salle, rue du Vieil Hôpital

JUIN 2001

- Samedi 16 Réunion ordinaire à la salle, rue du Vieil Hôpital



Catéchèse Pastorale des personnes sourdes et malentendantes

Tél./Fax : 02 772 71 08

Messes traduites en Langue des Signes dans le Diocèse de Liège

- Le 1er dimanche du mois : 11.00 à Verviers
Paroisse St-Remacle
- Le 2e dimanche du mois : 11.00 à Rocourt
Paroisse St-Joseph
- Le 3e dimanche du mois : 11.00 à Liège
Paroisse St-Remacle
- Le 4e dimanche du mois : 11.00 à Rocourt
Paroisse St-Joseph
10.00 à Anthisnes
Paroisse St-Maximin

Consulter régulièrement le télétexte de la RTBF page 750



Solution des mots croisés

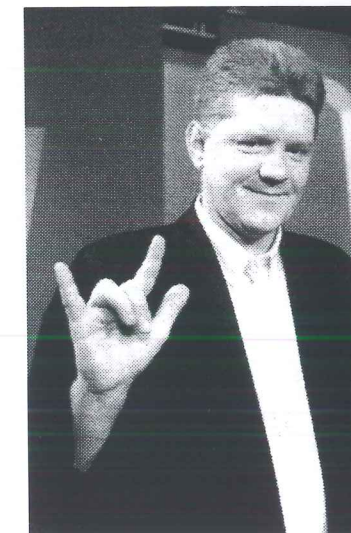
Il n'y a pas eu de mots croisés dans le Sournal 69

L'équipe « Tu vois ce que je veux dire » en deuil

Un ami nous quitte

Alex est parti sans prévenir personne, endormi pour toujours dans son sommeil. Alex avait 44 ans seulement. Ses riches activités se retrouvent orphelines de sa présence. Puissent les jeunes sourds s'inspirer de son exemple et reprendre son flambeau. Alex en sera heureux, là où il nous voit.

Martine



Alex Basselet est né de parents sourds le 17 juillet 1956 à Bruxelles. Sourd de naissance, il était connu comme animateur télévisé de l'émission « Tu vois ce que je veux dire ».

Très jeune, il se passionne pour le théâtre. Il devient tour à tour comédien, auteur et metteur en scène. Il a travaillé ainsi pour la troupe de théâtre, la Compagnie Imagerie. Il a aussi dirigé la troupe " Les Mains vivantes ". Alex a aussi participé à plusieurs pièces créées dans le cadre de « Ouvrir la scène »

au Rideau de Bruxelles.

En 1995, il travaille aux débuts de l'émission " Tu vois ce que je veux dire " comme présentateur. Jusqu'à sa mort soudaine suite à une rupture d'anévrisme, il a présenté 45 émissions.

Par la télévision et le théâtre, Alex Basselet est devenu une figure marquante et incontournable dans l'histoire belge des sourds.